

*Interpellation présentée par le député:*

*M. André Reymond*

*Date de dépôt : 18 mai 2006*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **"Scandale" des OPF de 2001**

Qu'ont donné les procédures disciplinaires ouvertes à l'époque ?

Les décisions disciplinaires du Conseil d'Etat ont-elles été confirmées par le Tribunal administratif ?

Qu'est-il advenu des fonctionnaires suspendus provisoirement ?

Ceux qui ont été disculpés ont-ils aujourd'hui tous repris leur travail à leur poste ?